

Protéger correctement la vigne: il s'agit aussi de ménager les animaux



Les filets latéraux installés à titre d'exemple protègent les raisins et sont inoffensifs pour les oiseaux et autres animaux.

Les filets mal choisis et mal installés représentent dans les vignobles et les cultures fruitières un danger mortel pour les oiseaux, les hérissons et les reptiles. Ils s'enchevêtrent dans les mailles et meurent misérablement de soif, étouffent ou deviennent des proies faciles pour les prédateurs. La loi sur la protection des animaux tient les exploitants de vignobles pour responsables de la prévention des souffrances animales engendrées par des filets mal installés. Cette feuille d'information de la PSA résume les points principaux pour la protection des vignes et des cultures fruitières du point de vue de la protection des animaux.

Droits et devoirs des vignerons

L'exploitant/l'exploitante a le droit de protéger ses cultures contre les dégâts qui les menacent. Selon l'art. 9 de l'ordonnance fédérale sur la chasse (OChP), des mesures de protection par ses propres moyens sont autorisées contre les étourneaux et les merles dans les vignes. Mais selon l'art. 4 de la loi sur la protection des animaux (LPA), nul ne peut, de façon injustifiée, faire souffrir un animal ou le mettre dans un état d'anxiété. Quiconque néglige les animaux ou les tue de façon cruelle est puni d'une amende ou de prison (art. 26). Le devoir de diligence dans les vignobles comprend évidemment le contrôle régulier des filets et la suppression de défauts éventuels. Des filets de vigne installés de façon non appropriée peuvent entraîner des conséquences d'ordre juridique du point de vue de la protection des animaux, lorsque des animaux s'y laissent prendre.



Les filets mal montés comme celui-ci représentent un grand danger pour les animaux. En raison des grands trous, les filets fonctionnent comme des pièges en forme d'épuisettes. Attirés par les grappes de raisins, les oiseaux s'y introduisent, mais ne trouvent pas la sortie et se font prendre dans les filets. En outre, le risque d'enchevêtrement est massivement accru par les filets mal tendus et les parties qui se détachent sur le sol.

Espèces animales concernées

Quelques espèces d'oiseaux, peu nombreuses, surtout des étourneaux, des merles, des grives musiciennes, des moineaux friquets et domestiques peuvent réellement provoquer des dommages considérables dans les vignes. Les vignes isolées situées à proximité de forêts sont particulièrement exposées. Les oiseaux qui consomment des baies, comme les étourneaux et les merles,

absorbent les grains entiers tandis que les oiseaux plus petits (par exemple les moineaux) ne font que picorer les grains, ce qui ouvre la voie vers la pourriture grise. En outre, des espèces rares qui ne se nourrissent pas du tout de raisin, comme les faucons crécerelles, les coucous, les huppés et les torcols fourmiliers, meurent également dans des filets mal tendus. Sont également menacés les hérissons et les reptiles, qui s'emmêlent et s'étranglent dans les filets de vigne traînant sur le sol.

Mesures de défense appropriées

Filets latéraux: dans le commerce spécialisé, différents filets à usage unique (filets à foin) et filets réutilisables sont disponibles. Des filets latéraux correctement montés sont inoffensifs pour les oiseaux et d'autres animaux. Avec un maillage approprié, les raisins peuvent être également protégés contre les guêpes et les mouches du vinaigre.

Filets de couverture: l'usage de filets de couverture s'avère judicieux lorsque les filets latéraux ne sont pas envisageables. Généralement, il s'agit aussi de filets à usage unique. Les filets de couverture ont pour défaut majeur de ne plus permettre l'utilisation de machines intervenant sur plusieurs rangs à la fois.

Les filets sont également installés dans les vergers à des fins de protection contre les oiseaux et les insectes. C'est pourquoi il est important que les producteurs et productrices de fruits s'en tiennent aux mêmes règles que les vigneronns!

Mesures moyennement appropriées (de soutien)

Mesures de dissuasion optiques: rubans en plastique colorés, 1 mètre au-dessus des vignes, tendus en bandes parallèles espacées de 8 mètres environ. Effet protecteur moyen. Effet d'accoutumance important.

Installation «ruisselet»: rubans en plastique fixés à des câbles qui effectuent un mouvement de va-et-vient à intervalles irréguliers, à l'aide d'un moteur électrique. Effet protecteur moyen à bon.
Dissuasion acoustique: cris de détresse d'oiseaux à partir de bandes magnétiques, coups de canon, patrouilles avec cartouches explosives. Effet protecteur moyen. En partie, effet d'accoutumance. Nuisances sonores pour le voisinage.

Mesures sans effet

Epouvantail à oiseaux, ballons, CD suspendus, ultrasons.

Quel filet est sans risque?

Il est recommandé d'utiliser des filets à fils souples, de couleurs claires et voyantes (bleu, vert), dont les mailles ne dépassent pas 30 à 40 mm. Les filets latéraux correctement installés constituent le danger le plus faible pour les animaux sauvages.

Directives d'Agroscope Wädenswil pour le montage approprié de filets de vigne

- N'utiliser des filets que si cela est nécessaire et judicieux.
- Si un filet est nécessaire, privilégier les filets latéraux.
- Installer les filets ou les dispositifs de protection contre les oiseaux assez tôt au début de la véraison.
- Choisir des filets à fils souples et de couleurs claires et voyantes.
- Fixer correctement les filets de façon à ce qu'ils soient toujours tendus.
- Faire chevaucher les lés de filets et boucher les trous.
- Ne pas laisser traîner sur le sol des parties détachées de filets.
- Bien enrouler les restes de filets et les fixer au rang de vigne de façon à ce qu'aucun animal ne soit capturé.
- Contrôler les filets régulièrement et consciencieusement et libérer les animaux pris au piège.
- Après la récolte, enlever aussitôt les filets.

Que faire en cas de filets mal posés et d'animaux enchevêtrés dans les filets?

Un nouveau formulaire d'annonce doit permettre de reconnaître les filets de vigne mal posés, de les signaler officiellement et, par la suite, de faire procéder à une amélioration rapide. Dans le cas d'animaux périssant dans les filets, ces informations sont importantes pour les poursuites pénales engagées par les organes cantonaux d'exécution. Le formulaire d'annonce est disponible à l'adresse suivante: <https://swisswine.ch/fr/formulaire-dannonce-oiseaux-pieges>. Si vous découvrez des animaux encore vivants dans les filets, il convient de les relâcher immédiatement. Si leur libération ne se fait pas au bout de 1 à 2 minutes, sortez les animaux après avoir découpé largement les filets et emmenez-les dans un centre de soins (adresses via la Protection Suisse des Animaux PSA).

Adresses utiles

- Agroscope, Fiche technique no 231, 2021. Protection conforme des vignobles, respectueuse des oiseaux et des autres animaux. Institut de recherche Agroscope Changings-Wädenswil ACW, www.agroscope.admin.ch
- Vitiswiss – Union suisse pour la production proche de la nature en vignobles, www.vitiswiss.ch
- Station ornithologique de Sempach, www.vogelwarte.ch
- Pro Igel, www.pro-igel.ch

Editeur et renseignements supplémentaires

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle, Tél. 061 365 99 99, Fax 061 365 99 90, CP 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres peuvent être téléchargées sous www.protection-animaux.com/publications.